

TOU**T** LE MONDE Y GAGNE
ÉCONOMISONS
NOS RESSOURCES !



JUSQU'À **70%**
REMBOURSÉS
SOUMIS À CONDITIONS
DE RESSOURCES

**DANS LA LIMITE
DE 100€ D'ACHAT
DE CULOTTES
MENSTRUELLES**

OU

**SERVIETTES
HYGIÉNIQUES
LAVABLES***

**ET SI VOUS CHANGIEZ
LES RÈGLES ?**

PRENEZ SOIN
DE VOUS ET
RÉDUISEZ VOS
DÉCHETS !

UTILISEZ DES
PROTECTIONS
HYGIÉNIQUES
LAVABLES !



*Renseignements et conditions :

www.morlaix-communaute.bzh

 @MorlaixCommunauteOfficiel

 N° Vert **0 800 130 132**

APPEL GRATUIT



MORLAIX
communauté
BRO MONTROULEZ

EN FRANCE, LES PERSONNES DE 13 À 50 ANS UTILISENT EN MOYENNE PLUS DE 11 000 PROTECTIONS HYGIÉNIQUES JETABLES SUR 38 ANS DE VIE FERTILE.



UNE PROTECTION HYGIÉNIQUE LAVABLE EXTERNE, C'EST QUOI ?



Les protections hygiéniques lavables externes : c'est beau, sain, pratique et facile d'entretien !

Les culottes menstruelles et les serviettes hygiéniques lavables sont constituées d'une partie absorbante composée de fibres naturelles et d'une partie imperméable

pour éviter les fuites. Pour l'entretien, rien de plus simple : rincez à l'eau froide et lavez en machine avec le reste du linge !

Comptez sur 6 culottes menstruelles ou 8 serviettes hygiéniques lavables pour un cycle. Ou un mélange des deux !

EST-CE VRAIMENT ÉCOLOGIQUE ?

L'empreinte écologique des protections hygiéniques lavables (impact global sur l'environnement, de la production à l'élimination), en y intégrant l'eau pour le lavage, reste bien moindre que celle des protections hygiéniques jetables.

ET MON BUDGET ?

Entre 1 500 et 2 000 € sont dépensés dans une vie pour des protections jetables et entre 400 et 1 800 € pour des protections lavables. L'investissement est plus important au départ, mais les économies sont considérables dans la durée.

Ces protections lavables divisent votre budget par 2 voire par 4 !

OBJECTIF

ZÉRO jetable

Adoptez le lavable : les couches, et les protections hygiéniques.

Faire le choix du lavable, c'est **protéger l'environnement** en évitant la consommation de ressources non renouvelables.

SE FAIRE REMBOURSER

Transmettre au Service Collecte et Valorisation des Déchets :

- **une facture acquittée**, datant de moins de 3 mois, sur le territoire de Morlaix Communauté,
- **une copie recto verso d'une pièce d'identité** (avoir entre 10 et 50 ans),
- **un justificatif de domicile**, datant de moins de 3 mois, sur le territoire de Morlaix Communauté,
- **un RIB**,
- **une copie du dernier avis d'imposition.**

Si l'avis d'imposition n'est pas joint au dossier, seul un remboursement de 30 % pourra être obtenu, sous réserve de complétude du dossier. Offre valable une seule fois par ménage fiscal, renouvelable tous les 5 ans.

MORLAIX COMMUNAUTÉ

Service Collecte et Valorisation des Déchets

5, rue Jean Riou - ZA de la Boissière
29600 Morlaix

zerodechet@agglo.morlaix.fr
www.morlaix-communaute.bzh
@MorlaixCommunauteOfficiel

0 800 130 132

APPEL GRATUIT